Policier Municipal

Cadre d'emploi d'agent de police municipale, à temps complet, à partir de décembre 2024

Idéalement située au pied du Vercors, au carrefour de la Vallée du Rhône et du sillon alpin, Bourg de Péage est à 45 min de Grenoble, 1h15 de Lyon et à 10 minutes de la gare Valence TGV. En rejoignant nos équipes, vous aurez l'occasion de découvrir les nombreux atouts de la Ville, notamment le Bois des Naix, un véritable écrin de verdure de 12 hectares et les quais de l'Isère.
Bourg de Péage s'attache à être une ville accueillante, dynamique, qui cultive l'art du bien vivre ensemble. La Ville bénéficie d'équipements modernes, de services publics de qualité, d'un espace économique de 70 hectares, d'un tissu associatif particulièrement riche et de nombreuses animations festives, sportives et culturelles qui rythment l'année.

Missions générales

Rattaché(e) hiérarchiquement au chef de service de la police municipale sous l'autorité du Maire et du DGS en son absence, vous exercez les missions de nécessaires au bon maintien de l'ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques de la Ville.
Dans ce cadre, la collectivité attend de vous que vous ayez une démarche proactive, l'esprit d'initiative, un bon relationnel et que vous sachiez vous faire respecter.

Vidéoprotection :

- La ville est dotée d'un système de vidéoprotection, avec un projet d'extension pour 2025 dans le cadre de son plan global de sécurité. Vous garantissez l'exploitation des images et ainsi la sécurisation des lieux, espaces et bâtiments publics placés sous vidéoprotection. De plus vous serez amené à utiliser la vidéo verbalisation dont le cadre réglementaire est défini par délibération.

Veille, prévention et action en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques :

- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire d'intervention
- Prendre les mesures idoines pour veiller à la sécurité des personnes, des biens et au maintien de l'ordre public
- Identifier et traiter les lieux de regroupement qui enfreignent la règlementation en vigueur
- Identifier les sites et structures qui nécessitent une surveillance ponctuelle ou régulière
- Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route, du stationnement et verbaliser en cas d'infraction
- Organiser les missions de surveillance et d'ilotage
- Informer les administrés de la règlementation en vigueur
- Assurer la fermeture de certains équipements publics
- Surveiller ponctuellement la sécurité aux abords des écoles et du collège
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies

Accueil et relation avec les publics :

- Accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du service
- Ecouter et accompagner les personnes en difficulté
- Porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence
- Gestion opérationnelle des publics
- Orienter les personnes vers les services compétents
- Développer l'information et le dialogue auprès de la population et des commerçants

Recherche et relevé des infractions

- Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats
- Analyser rapidement une situation ou des évènements imprévus
- Relever les infractions, les qualifier et les faire cesser

- Intervenir en flagrant délit et conduire le contrevenant devant un officier de police judiciaire
- Se coordonner avec les autres intervenants de la sécurité dans la gestion d'une situation ou d'une infraction
- Rendre compte de crimes, délits ou contraventions
- Réaliser des enquêtes administratives
- Transmettre des procès-verbaux

Rédaction et transmission d'écrits professionnels :

- Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des évènements survenus pendant le service et des dispositions prises
- Etablir et rédiger des rapports d'activités et des comptes rendus d'information et de constatation
- Tenir des registres de suivi d'affaires
- Rédiger les procédures, les documents et actes administratifs courants
- Organiser l'enregistrement, le suivi et la transmission des procès-verbaux et amendes
- Assurer le fonctionnement de la régie de recette et établir les documents administratifs s'y rapportant
- Suivre l'évolution des textes législatifs et règlementaires

Observation, analyse et exploitation des images et des informations de la videoprotection

Utiliser et maitriser le système d'exploitation vidéo

- Exécuter les consignes de télésurveillance
- Observer et repérer sur écran des événements significatifs et comportements suspects
- Analyser l'information et la relayer vers les services compétents
- Visionner des images enregistrées dans le cadre légal
- Gérer la traçabilité et l'archivage des images
- Gérer la destruction des images conformément aux règlements et procédures en vigueur
- Déclencher des outils ou différents types d'intervention, les suivre et en rendre compte
- Rédiger des documents de synthèse (main courante, signalements, rapports, etc.) et décrire les faits précis, leur déroulement et les personnes impliquées
- Participer à la prise en compte des informations issues des partenaires de la sécurité

Conditions de travail :

Permis B obligatoire
Travail en soirée jusqu'à 20h00
Travail par rotation en binôme le dimanche (paiement des heures supplémentaires prévue par la réglementation)
Traitement statutaire + Indemnité spéciale des agents de police municipale + prime annuelle + titres restaurant + CNAS + ARTT

Profil Recherché

Impérativement titulaire du concours de policier municipal, vous justifiez de bonnes connaissances de l'environnement juridique de la fonction, vous faites preuve de rigueur quant au respect des consignes et du devoir de réserve.
Vous connaissez les pouvoirs de Police du Maire et les infractions aux différents Codes.
Implication professionnelle, dynamisme, esprit d'équipe, sens développé du service public et devoir de réserve constituent des qualités indispensables. Vous savez tisser et entretenir une relation de proximité avec la population et travailler en équipe et avec les services partenaires et faire preuve de discernement dans l'exercice de vos fonctions.
La rigueur, la discrétion, l'impartialité et le respect de la hiérarchie sont des conditions essentielles à l'exercice du poste.
Vous justifiez également de qualités rédactionnelles ainsi que de capacités relationnelles de par votre sens de l'écoute, votre esprit d'analyse et de synthèse. Vous avez une bonne expression orale dans la transmission des informations notamment par voie téléphonique.
Disponible, vous aimez le travail d'équipe et maitriser l'outil informatique et de manière plus globale les nouvelles technologies.
Expérience et connaissance souhaitées de la videoprotection.

Dossier de candidature :

Vous devez joindre à votre candidature :

- Un Curriculum Vitae
- Une lettre de motivation
- Photocopie des diplômes
- Dernier arrêté de situation statutaire

Dossier de candidature à envoyer rapidement à :

Madame le Maire Nathalie NIESON
Direction des Ressources Humaines
Rue du Docteur Eynard - BP 43
26 301 BOURG DE PEAGE cedex